

ORGANISATION DU TRAVAIL, RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) ET FACTEURS DE PROTECTION ET DE RISQUE

Les risques psychosociaux (RPS) désignent des risques pour la santé comme le stress, les pressions, et les atteintes à l'intégrité personnelle (discrimination, violence et harcèlement). Des dimensions structurelles et organisationnelles, telles que l'organisation du travail, le type d'encadrement, le degré de concurrence entre les employé-e-s, peuvent les favoriser. La manière dont le travail est aménagé peut nous mettre en difficulté. En effet, certaines organisations de l'activité accroissent les facteurs de risque et la perte de sens, et favorisent le stress, l'épuisement professionnel, ainsi que des situations de discrimination, de violence et de harcèlement.

Cet atelier se propose de développer une réflexion sur les différentes formes d'organisation, leur conséquence sur le rapport au travail, ainsi que sur les facteurs de protection et de risque. Pour cela, nous partirons des réalités – actuelles ou passées – rencontrées par les participant-e-s et/ou issues de notre pratique professionnelle.

Objectifs :

- Rappeler quelques éléments théoriques en matière de RPS
- Alimenter une réflexion entre organisation du travail, facteurs de protection et de risque
- Développer un regard critique sur la « gouvernance par les nombres »

Contenu :

- Facteurs de RPS
- Organisation du travail et conséquence sur le rapport au travail
- Identification des facteurs de protection et de risque
- Limite des indicateurs

Public :

Toute personne intéressée par ces enjeux

Dates et horaires :

- Le mardi 9 juin 2026, de 08h30 à 12h30

CHF 250.- l'atelier

Intervenantes :

Laetitia Carreras, personne de confiance en entreprise (PCE) et formatrice, le 2e Observatoire
Valérie Huber, personne de confiance en entreprise (PCE) et formatrice, le 2e Observatoire

Inscriptions : info@2e-observatoire.com

Lieu : A confirmer